

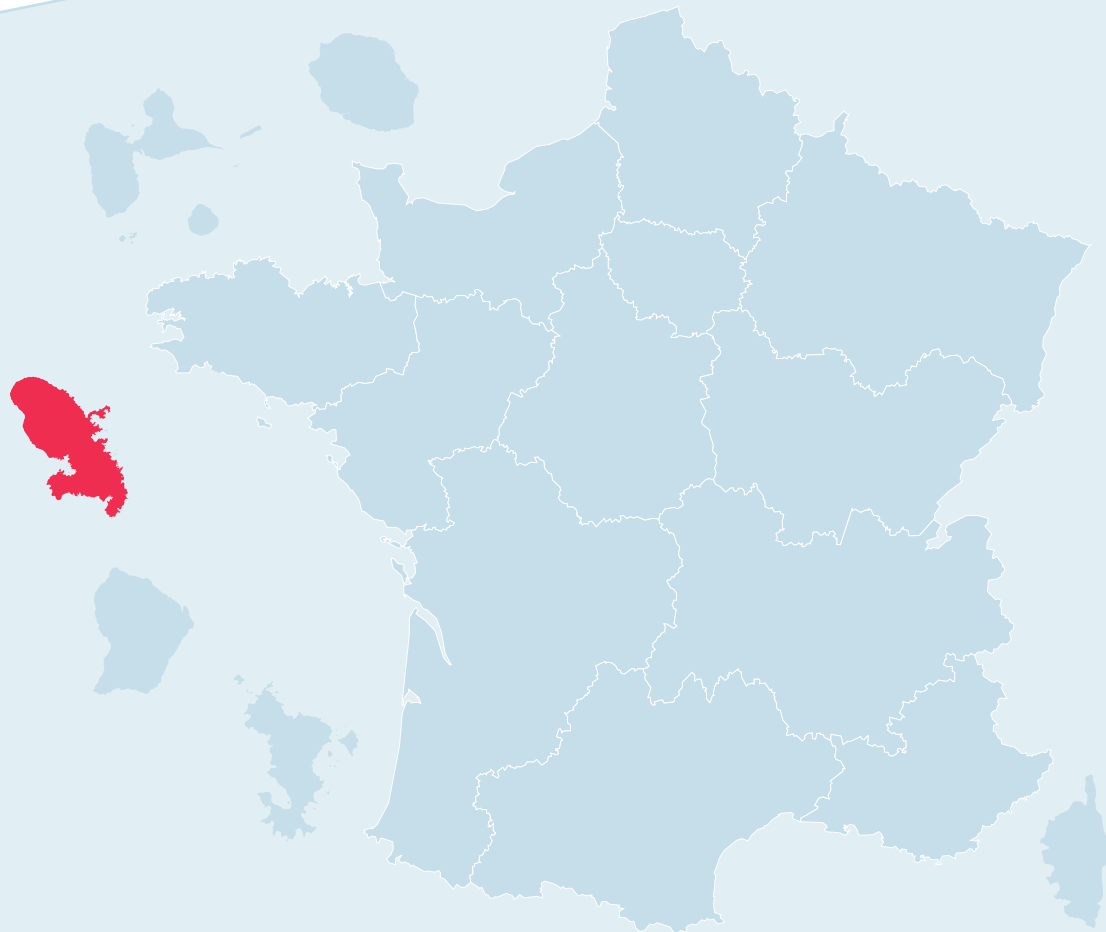


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Juin 2022



R É G I O N
M A R T I N I Q U E



RÉGION MARTINIQUE

SOMMAIRE

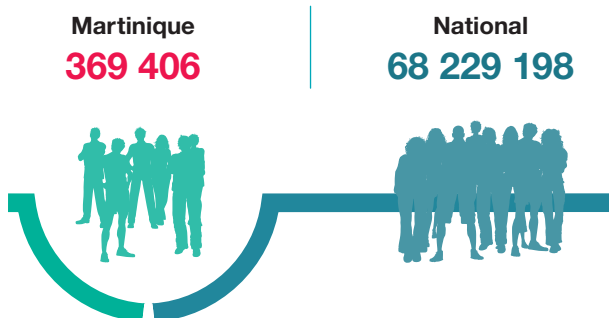
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	7
BUDGETS	9
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	11
DERNIERES ACTUALITES	13

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en mai 2022.

PRINCIPAUX INDICATEURS

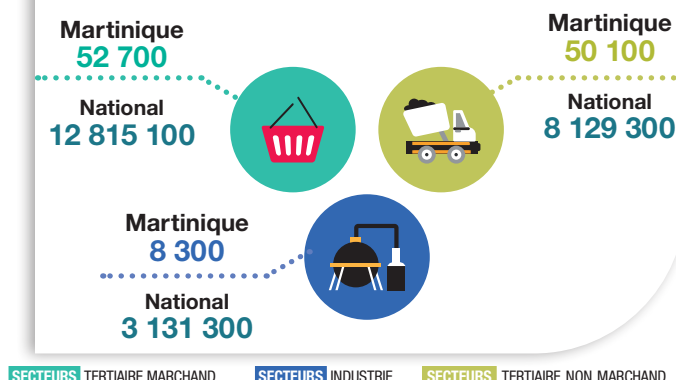
POPULATION

Nombre d'habitants en 2019



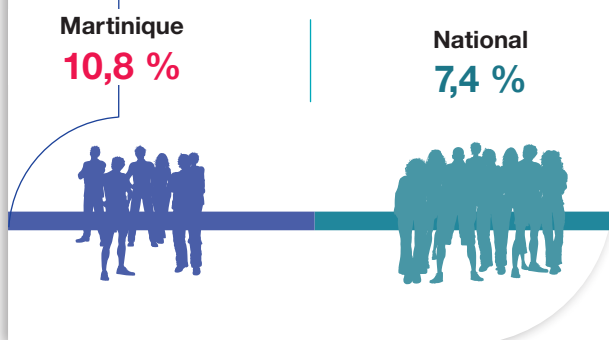
SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 4^e trimestre 2021



TAUX DE CHÔMAGE 4^e trimestre 2021

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre au 1^{er} trimestre 2022



PRESTATAIRES DE FORMATION

	Martinique	National
Organismes de formation	398 en juin 2022	93 193 en 2021
CFA	4 en 2022	2 141 en 2020/2021

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2020/2021

	Martinique	National
Effectifs d'apprentis	1 791	629 635

BUDGET GLOBAL

Évolution du budget de la région en millions d'euros

Année	2017	2018	2019
Budget global	49,2	54,3	53,4

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2022 : 146,64 millions d'euros pour l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	377 711 en 2018	369 406 en 2019	-2,12 %	68 229 198 en 2019
POPULATION ACTIVE	166 705 en 2018	153 600 en 2019	-7,83 %	30 709 000 en 2019
dont 16-25 ans	13 194 en 2018	Non renseigné	-	2 870 000 en 2018
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	48 230 (janvier 2021)	46 800 (1er trim. 2022)	-4,17 %	5 244 200 (1er trimestre 2022)
Moins de 25 ans	4 810 (janvier 2021)	5 060 (1er trim. 2022)	25 %	733 700 (3è trimestre 2021)
50 ans ou plus	18 140 (janvier 2021)	17 690 (1er trim. 2022)	-5,56 %	1 589 700 (3è trimestre 2021)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	12 % en 2020	10,8 % (4 ^e trim. 2021)	-16,67 %	7,4 % (4ème trimestre 2021 - France hors Mayotte)
dont 15-29 ans	36 % en 2019	29 % en 2020	-19,44 %	20,2 % en 2020 (France hors Mayotte)
dont 30-49 ans	14 % en 2019	12 % en 2020	-14,29 %	7,4 % en 2020 (France hors Mayotte)
dont 50 ans et plus	8 % en 2019	8 % en 2020	0	5,4 % en 2020 (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES, Iedom, Pôle emploi - STMT, Données brutes 2022

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA REGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI / %	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GÉNÉRIQUES (4 ^e trim. 2021) (en milliers)	Tertiaire marchand	52 700	12 815 100
	Tertiaire non marchand	50 100	8 129 300
	Industrie	8 300	3 131 300

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	RÉGION	NATIONAL
	Liste des métiers porteurs en Martinique – validée en CREFOP	Liste 2022 des métiers émergents de France Compétences https://www.francecompetences.fr/fiche/publication-de-la-liste-2022-des-metiers-en-particuliere-evolution/

Sources : Base FAR Centre Inffo et France compétences, 2022

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	-	398 en juin 2022	-	93 193 en janvier 2021 selon le site data.gouv.fr
Formations commanditées et rémunérées par les Conseils régionaux	1900 en 2019	1400 en 2020	-26,32 %	187 100 en 2020

Source : Annexes aux projets de loi de finances 2021 et 2022 et <https://www.seformeremartinique.mq/organismes/>

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	-	4 en 2022 (selon l'apprenti.com)	-	2 141 en 2020/2021
Montant de la dépense pour l'apprentissage	15,2 en milliers d'euros (en 2019)	4,9 en milliers d'euros (en 2020)	-67,16 %	373,3 M€ en 2020
Effectif d'apprentis	1 497 en 2019/2020	1 791 en 2020/2021	19,64 %	629 635 en 2020/2021
Nb de contrats d'apprentissage	Non communiqué en 2020	1365 en 2021	-	718 000 en 2021

SOURCES : RERS (MINISTÈRE ÉDUCATION NATIONALE), MINISTÈRE DU TRAVAIL, ANNEXES AUX PROJETS DE LOI DE FINANCES POUR 2021 ET 2022

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-six pôles de compétitivité recensés en France en 2019. Le Premier Ministre a labellisé 56 pôles de compétitivité pour la Phase IV des pôles de compétitivité (2019-2022).

PAS DE POLE DE COMPETITIVITE DANS LA COLLECTIVITE DE MARTINIQUE

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte désormais 123 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 Campus des métiers et des qualifications ont vu leur label renouvelé en avril 2022, et 8 Campus ont obtenu le label Campus d'Excellence.

1 Campus des métiers et des qualifications de la Mer en Martinique (CMQ2M)

Les informations concernant ce campus seront prochainement mises en ligne.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2022

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Parti Progressiste Martiniquais
Président(e)	Serge LETCHIMY
Vice-Présidente	Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Conseiller exécutif en charge de la culture et langue créole, arts et patrimoine, éducation, formation

COMMISSIONS

Commission Urgence démographique, éducation jeunesse et formation	
Président	Erick DUFEAL
Commission attractivité, développement économique, numérique et tourisme	
Président(e)	Alexandre VENTADOUR

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	André Pierre-Louis

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction de la Formation et de l'apprentissage	
Directrice	Viviane WHITTINGTON
Contact	Tél. : 05 96 59 63 00

Source : Collectivité territoriale, 2022

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	CAZELLES	Stanislas	05 96 39 36 00
SGAR	AMOUSSOU-ADEBLE	Patrick	05 96 39 36 00
DEETS	SAVON	Dominique	05 96 71 15 00
Rectrice	MONS	Nathalie	05 96 52 25 00

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

Agefma

Directrice générale : Valérie PADRA

Site internet : <https://www.agefma.mq/>

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

BUDGETS 2017/2018/2019

En Millions d'euros

	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	de fonctionnement	d'investissement
2017	1067,8	851	216,7	49,2	48,5	0,8	37	13,2	2523,9
2018	1 048,2	863	185,2	54,3	52,1	2,2	29,7	10,8	18,9
2019	1052,8	863,2	189,6	53,4	53	0,5	28,7	11	17,7

Source : DGCL

AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
BUDGET FPA DES REGIONS	54,3 M€ en 2018	53,4 M€ en 2019	-1.85%	4 388 M€ en 2019

Source : DGCL, FPSPP, Lois de finances pour 2019, 2020

BUDGET PRIMITIF

Voté les 12 et 13 avril 2022- les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget de la collectivité de Martinique 2022 s'élève à 1, 4 milliards d'euros, dont 73 199 907 (AP) et 73 444 709 (AE) d'euros sont consacrés à l'enseignement, à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2022 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 014 960 356	1 044 234 544
Investissement	423 609 826	413 389 638
Total	1 438 570 182	1 457 624 181

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2021	BP 2022	Evol°
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage			
Fonctionnement	70 219 527 (AE)	73 444 709 (AE)	4,59% (AE)
Investissement	50 703 363 (AP)	73 199 907 (AP)	44,37% (AP)
Action économique			
Fonctionnement	15 223 406 (AE)	19 366 718 (AE)	27,22% (AE)
Investissement	67 684 038 (AP)	43 685 492 (AP)	-35,46% (AP)

Source : Collectivité territoriale de Martinique, 2022

PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ÉTAT-REGION-DEPARTEMENT 2015-2020 POUR LA MARTINIQUE (SIGNÉ LE 15 OCTOBRE 2015)

Volet 5 : Cohésion sociale et employabilité

Action 5.1 : Améliorer la connaissance des territoires, des filières et secteurs

Poursuivre le soutien de l'observatoire régionale de l'emploi et de la formation (OREF°)

Action 5.2 : Soutenir la mise en place de la réforme du SPOP

En matière de formation, et malgré une nette amélioration du niveau de qualification de la population, la Martinique présente encore des indicateurs très en retrait de la moyenne nationale, avec près de 30 % de la population active ne disposant d'aucun diplôme.

Mise en place à la Martinique d'un groupement pour assurer le service public de l'information et de l'orientation sur les formations et les métiers, suppose un appui important en termes de ressources et de professionnalisation pour les acteurs en charge. Le soutien du Centre d'Animation et de Ressources d'Information sur la Formation (CARIF), qui assure cette mission, devra se poursuivre, notamment au service du Service Public d'Orientation Tout au Long de la Vie (SPOTLV).

Action 5.3 : Sécuriser les parcours professionnels des personnes fragilisées

La Martinique se caractérise également par une plus grande précarité de l'emploi. Un accompagnement spécifique et individualisé est proposé en vue d'améliorer leur employabilité.

Action 5.4 Soutenir la création d'entreprises et accompagner les mutations économiques

L'accès à l'emploi et à l'activité des jeunes ne peut se limiter à l'emploi salarié. À la Martinique le chômage touche près d'un moins de 30 ans sur deux. Or près d'un sur quatre souhaite créer son entreprise à l'issue de sa formation.

Mise en place d'une politique d'anticipation des mutations économiques visant à préparer et faciliter les ajustements de l'offre et la demande de travail doit être soutenue afin d'empêcher les pertes de compétitivité des entreprises martiniquaises

Action 5.5 : Soutenir les actions spécifiques à destination des jeunes

Les jeunes martiniquais ont particulièrement du mal à accéder au marché de l'emploi. Chaque année, ce sont plus de 1.500 jeunes qui sortent du système scolaire sans aucune qualification, alors même qu'avoir un diplôme constitue un facteur déterminant face au risque de chômage. En effet, 62 % des jeunes demandeurs d'emploi ne possèdent pas de diplôme, alors que les « bac +2 » ne représentent que 10% des jeunes demandeurs d'emplois. Les démarches d'accompagnement des jeunes vers l'emploi sont donc indispensables à notre territoire.

Aussi, il apparaît nécessaire de favoriser l'accès des jeunes martiniquais à la qualification en agissant contre le décrochage scolaire. Ces actions doivent comprendre à la fois un volet préventif pour éviter les abandons en cours de scolarité des élèves en difficultés et créer des solutions adaptées à la situation de ces élèves, mais également offensif en réunissant tous les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion pour une action coordonnée d'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire vers l'emploi et/ou la formation professionnelle

Source : Base FAR Centre Inffo, 2020

ACCORD TERRITORIAL DE RELANCE 2021-2022 POUR LA REFONDATION DE LA MARTINIQUE

Cet accord territorial de relance traduit la volonté partagée de l'État, de la CTM et des acteurs économiques de soutenir la refondation économique et sociale de la Martinique autour de chantiers prioritaires. Les engagements de l'État et de la CTM du présent « Accord s'élèvent à plus de 374 millions d'euros.

11 chantiers prioritaires ont été identifiés, articulés autour de 4 grandes priorités :

- la transformation durable du territoire
- l'accompagnement de la restructuration du tissu économique
- l'intégration socio-professionnelle
- l'amélioration de la cohésion territoriale.

Exemples de mesures formation professionnelle :

- Renforcer le PIC d'un volet numérisation de la formation et mener une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

- Accompagnement des bénéficiaires du RSA et des travailleurs indépendants : plateforme expérimentale de conseil, formation à l'entrepreneuriat...
- Formations qualifiantes pour l'accompagnement social dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté et de l'Aide Spéciale à l'Enfance.

SOURCE : BASE FAR, CENTRE INFFO, 2022

CONTRAT DE PROGRAMMATION TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CPTDFOP) 2018-2021

Le CPTDFOP a pour objet :

- L'analyse des besoins à moyen terme du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications
- La programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, compte tenu de la situation et des objectifs de développement économique du territoire régional.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2022

SPRO

Mise en place du service public régional de l'orientation tout au long de la vie (Spro) lors de l'assemblée plénière de la collectivité du 20 décembre 2017.

- Convention entre l'Etat et la Collectivité Territoriale de Martinique relative à la coordination du SPRO *décembre 2017*
- Convention entre l'Etat et la Collectivité Territoriale de Martinique relative à la prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans un diplôme national ou une certification professionnelle *décembre 2017*
- Convention particulière entre la Collectivité Territoriale de Martinique et les membres de droit du SPOT, entre la Collectivité Territoriale et les opérateurs habilités au niveau territorial *décembre 2017*
- Dénomination du service public régional de l'orientation tout au long de la vie de Martinique (Spro) en service public d'orientation territorial de Martinique (SPOT)- *juillet 2018*

Le SPRO représente une collaboration nouvelle entre l'Etat, la Collectivité Territoriale de Martinique et 11 autres opérateurs dont Pôle Emploi, l'Éducation Nationale, la Direction de l'agriculture et des forêts, l'Université des Antilles, les missions locales, le CAP Emploi, les OPACIF (FONGECIF, FAFSEA, UNIFORMATION), les chambres consulaires et l'AFPA Martinique.

Objectif : Offrir un service d'orientation professionnelle gratuit, facilement accessible pour tous et sur tout le territoire.

Source : Collectivité de Martinique, 2018

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

La Collectivité territoriale de Martinique et l'État ont signé, mardi 25 juin 2019, le « pacte territorial d'investissement dans les compétences ». L'enveloppe est de 163 millions d'euros à laquelle contribuent conjointement l'Etat, à hauteur de 69 millions d'euros ainsi que la CTM, pour 94 millions d'euros. Quatre axes majeurs :

- **Axe 1** : Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés
- **Axe 2** : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective
- **Axe 3** : Innover dans les territoires en transformant le système de formation professionnelle
- **Axe transverse** : S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2022

DERNIERES ACTUALITÉS

Martinique : Corsair forme son futur personnel navigant en alternance

Des suites de la crise sanitaire est né le premier centre de formation d'apprentis spécialisé dans les métiers de l'aérien en Martinique. Si seul du personnel navigant y est formé depuis son lancement, en apprentissage chez Corsair, des formations de mécanicien aéronautique et pilote de ligne sont en réflexion. *« Lors de la pandémie, les jeunes ultramarins n'avaient plus la possibilité de se former en Métropole. Ils ne savaient pas quoi faire ni comment »,* retrace Marie Claude Valide, présidente de l'association du centre de formation d'apprentis ciel Outre-Mer (CIOM). Ancienne commandante de bord, et aidée d'anciens collègues, elle est à l'origine du premier centre de formation dédié aux métiers de l'aérien en Martinique et inauguré en janvier, supporté par la Collectivité territoriale de Martinique, l'aéroport Samac et la compagnie Corsair dans le cadre du Plan de Relance 2022-2024 de l'île.

Si le projet est encore jeune, *« nous n'avons pas encore de vrais locaux et nous avons signé une délégation de formateur avec le centre local de formation aéroportuaire Camas »,* un premier parcours concernant le métier de personnel navigant commercial (steward/hôtesse) est déjà au catalogue, et en apprentissage chez Corsair.

322h et un contrat de professionnalisation

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi martiniquais, au profil BTS et titulaire de la Cabin Crew Attestation (licence indispensable pour tout steward ou hôtesse de l'air embauché par une compagnie basée dans l'Union Européenne). Une distinction s'opère entre candidats avec ou sans expérience professionnelle dans le secteur. Dans le premier cas, le programme comporte 160h de formation en présentiel axées sur les équipements et procédures de Corsair, avant d'embarquer pour un CDD d'un an.

Pour les autres, la maquette est plus dense. « Pour ces apprentis, la formation se déroule sous la forme d'un contrat de professionnalisation d'un an, introduit Bérangère Botton, responsable du département personnel navigant commercial chez Corsair, avec 322h de formation en anglais, sur la relation client, la gestion de conflit à bord, le chargement de marchandises dangereuses, etc. Leur intégration chez Corsair est prévue en mai 2022. »

Des sessions de formation entrecoupées d'heures de vol sous l'œil d'un instructeur. « C'est terminé l'époque où il suffisait de porter un plateau. C'est de plus en plus un métier de sécurité, plus difficile qu'avant », relève Marie Claude Valide.

Avec ou sans expérience au début du parcours, la conclusion est la même pour tous si l'expérience est positive : le CDI chez Corsair. D'ici 2023, la compagnie envisage de recruter par ce biais 40 membres de son personnel navigant basés en Martinique.

Profil matheux souhaitable chez les futurs pilotes

Au téléphone, Marie Claude Valide voit plus grand. Elle ambitionne de proposer d'autres formations : mécanicien aéronautique, avec recrutement dans les lycées professionnels option mécanique dès l'obtention du bac, et pilote de ligne. Avec, déjà, quelques nuages noirs à l'horizon pour cette dernière.

« Pour les pilotes, il faudra le bac avec options maths et physique, et deux années de classe prépa maths ou deux années de licence en mathématiques. C'est costaud. Sans oublier le coût des heures de vol ! Nous allons avoir besoin de subventions de la Région et de l'Europe. Nous envisageons aussi le scénario où les élèves paieront eux-mêmes leurs heures de vol. »

Source : Le quotidien de la formation, Jonathan Konitz, 12 avril 2022.

Martinique : le dispositif d'emploi accompagné pour l'inclusion des personnes handicapées

Depuis sa mise en place en 2018 en Martinique le dispositif emploi accompagné, qui vise à aider à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, a permis d'accompagner environ 150 personnes.

« Il faut rendre ce dispositif plus visible afin que davantage d'entreprises s'en saisissent et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap », a estimé Séverine Eguienta, responsable du département handicap à l'ARS (Agence régionale de santé) de Martinique en ouverture d'un webinaire organisé par le Prith Martinique (Plan régional insertion travailleurs handicapés) vendredi 18 mars.

Régulation

C'est l'AARPHA (Association d'aide à la réinsertion des personnes handicapées suite à des accidents) qui est en charge de la mise en place du dispositif. « L'idée est que toute personne peut aller plus loin si elle est bien accompagnée », a expliqué sa directrice générale, Guimette Boulival. Face à la diversité et à la complexité de certains handicaps, l'association accompagne le bénéficiaire et l'entreprise qui l'emploie, « afin de réguler les relations entre la personne embauchée et le milieu du travail, pour que l'emploi soit durable ».

Accompagnement en dernier lieu

Cet accompagnement, à la fois médico-social et professionnel, doit être activé « en dernier lieu », a précisé Béatrice Bonté, directrice adjointe, donc après les dispositifs de droit commun proposés par les services publics de l'emploi. « L'accompagnement, à durée indéterminée, est personnalisé en fonction des besoins, et le coaching peut également concerner l'employeur et le collectif de travail dont les collègues. » Les bénéficiaires sont aiguillés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et les services publics de l'emploi. « Nous évaluons les difficultés et les forces de chacun, nous les aidons à déterminer et à valider un projet professionnel que nous accompagnons à la mise en œuvre ». Tout salarié handicapé, en Esat (établissements ou services d'aide par le travail) ou en milieu ordinaire et tout demandeur d'emploi handicapé est éligible au dispositif. Il a permis de suivre 12 personnes à sa création, jusqu'à 48 en 2021 et 60 en 2022.

Gestion des difficultés

Du côté des employeurs, l'accompagnement peut leur permettre de répondre à leurs obligations d'embauche, par exemple en les aidant à aménager un poste de travail avec l'intervention d'un ergothérapeute. « Il faut aussi les aider dans la gestion des difficultés, en leur expliquant comment structurer les tâches en allant progressivement, ou encore comment instaurer un climat de confiance ». L'AARPHA est ainsi une passerelle avec les employeurs et vise à leur faire rencontrer de potentiels futurs employés.

Emploi accompagné

Aurélia Edmond, à la tête d'une entreprise de plus de 20 salariés, a embauché un salarié handicapé avec l'accompagnement d'un « job coach ». « Auparavant, nous ne respections pas notre obligation », a-t-elle témoigné. Après un diagnostic avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées), qui l'a orientée vers l'AARPHA, elle a rencontré une personne et lui a d'abord proposé un contrat d'intérim. « Un référent le suivait quotidiennement. Si, au début, il a eu quelques difficultés de réadaptation au travail, ensuite, c'était le contraire, il avait tellement de bonne volonté qu'il oubliait de prendre ses pauses déjeuners. Nous avons recadré les choses, en lui expliquant l'importance de respecter les horaires et que les pauses étaient obligatoires. » Désormais intégré à l'entreprise, Aurélia Edmond ne regrette pas son choix et recommande l'emploi accompagné à toutes les entreprises. « On a craint la différence, mais Henri nous a permis de la surmonter.

Source : Le quotidien de la formation, Sarah Nafti, 25 mars 2022

Adoption du plan de relance 2022-2024 en Martinique

Un Plan de Relance 2022-2024 a été adopté le 10 février 2022, par l'Assemblée plénière de la collectivité de Martinique, « pour remettre la Martinique dans une dynamique de développement, de vitalité et de créativité ».

7 priorités ont été définies dans le plan martiniquais de relance :

- **La solidarité** par l'innovation sociale et plus de proximité dans l'action sociale, et notamment le lancement de nouveaux chantiers d'insertion en misant sur des domaines prioritaires, la création de deux nouvelles écoles de la seconde chance, la création d'une école de la troisième chance hors les murs en lien avec la prison de Ducos ;
- **La relance démographique** engageant une politique de migration retour en misant sur la jeunesse, et la mise en place d'une gestion prévisionnelle emplois compétences territoriale, d'un centre de formation aux métiers de l'aérien, d'une Grande école du numérique ouverte sur la Caraïbe et les Amériques....
- **La culture** par la valorisation du patrimoine et de l'identité martiniquaise ;

- **L'investissement** pour aménager le territoire et rattraper les retards structurels ;
- **Le numérique** en développant un écosystème numérique local, avec le soutien à la transformation digitale des entreprises, la mise en place d'un programme d'aide à la transition numérique des organismes de formation ;
- **La transition écologique** pour en accélérer la mise en oeuvre ;
- **L'économie** en misant sur une transformation en profondeur du modèle de développement économique du territoire.

Ce plan de relance porté par la Collectivité Territoriale de Martinique associera les EPCI, l'Etat, les citoyens et les acteurs du territoire. La collectivité évalue l'effort financier entre 400 et 500M€ en investissement pour ce plan.

Source : Collectivité de Martinique, février 2022

[illegible]



CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Inffo propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-inffo.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter @inffo_regions (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Inffo Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



Centre Inffo met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

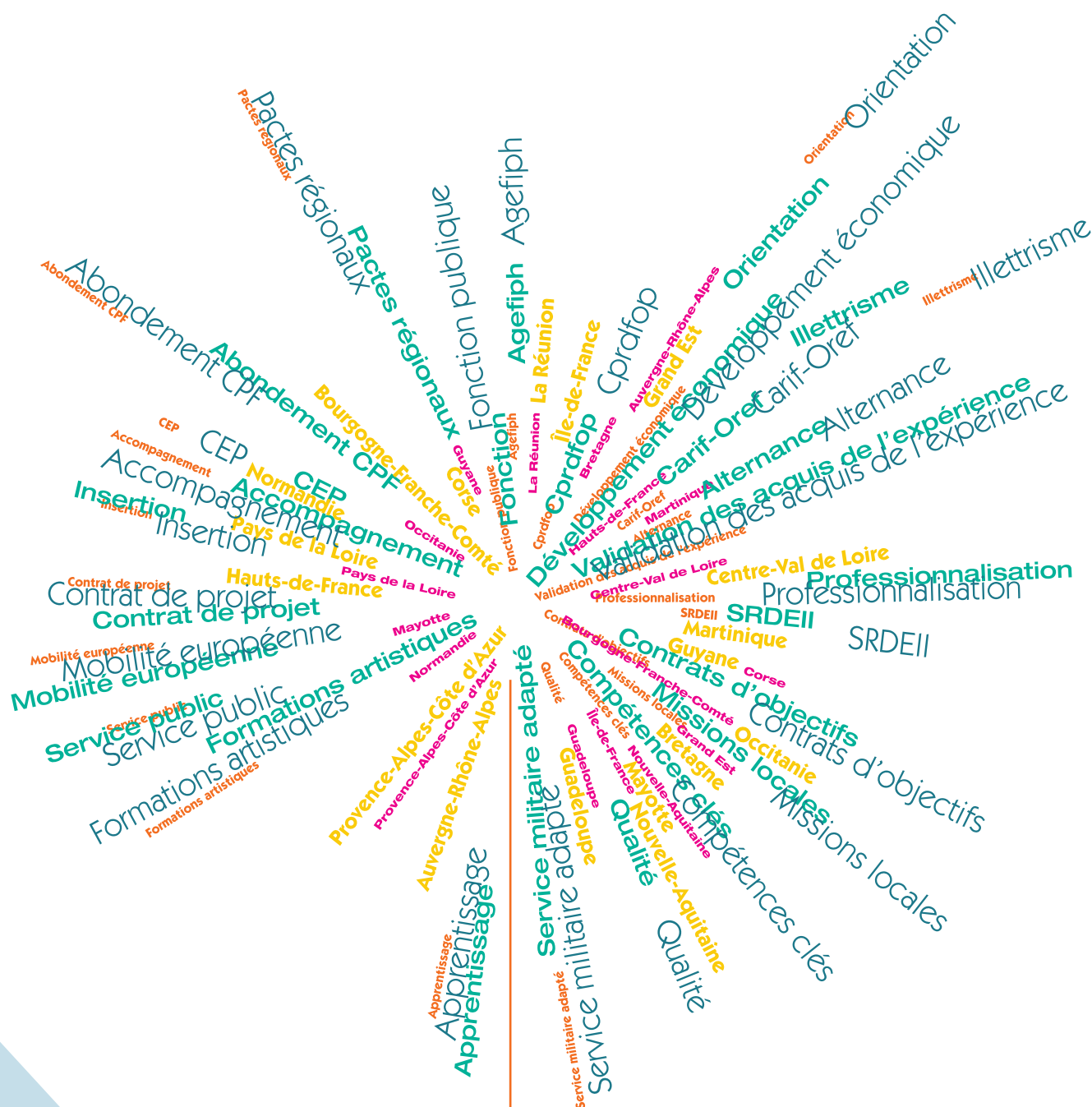
- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <http://www.centre-inffo.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Inffo
www.centre-inffo.fr

 [centreinfo](https://www.facebook.com/centreinfo) -  [centre-info](https://www.linkedin.com/company/centreinfo) -  [@centreinfo](https://twitter.com/centreinfo)

Les Régions au cœur de la formation



Centre Inffo - Juin 2022

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr